



A propos d'une « liste noire » et d'une chasse « de gauche » aux sorcières

Par [Jean-Marie Chauvier](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#)

Mondialisation.ca, 18 février 2015

Jean-Marie Chauvier, dont nous avons publié nombre d'articles sur la Russie et l'Ukraine, d'ailleurs traduits et diffusés dans ces pays, a envoyé le texte ci-après à son réseau d'amis et collaborateurs. Nous avons pensé qu'il valait la peine d'être diffusé, avec l'accord de l'auteur.

Celui-ci tient à préciser qu'il ne partage pas tous les points de vue publiés sur le site (pluraliste et non aligné) [mondialisation.ca](#), mais que s'il fallait être d'accord avec tout ce que publient les médias auxquels on collabore, il faudrait définitivement se taire... Ce qui est peut-être l'objectif de ceux qui, au nom de la « lutte contre le conspirationnisme », cherchent à intimider les auteurs de la presse non conformiste, exerçant une sorte de terreur intellectuelle.

Malheureusement pour ces « chasseurs de sorcières », un nombre croissant de personnes se détournent des médias *mainstream* pour diversifier leurs sources, en adultes capables aussi de choix responsables et de refuser toute soumission à une quelconque « doxa ».

C'est probablement ce qui inquiète les tenants de cette « police de la pensée » et qui explique que les dénonciations du « conspirationnisme » se multiplient, y compris par des canaux spécialement affectés (par qui ?) à l'influence des milieux « gauchistes ».

J'ai reçu la liste noire qui suit. (cf le lien au bas de ce texte)

Elle jette l'opprobre ou la suspicion, en des termes très virulents, sur quantité de sites qualifiés de conspirationnistes, confusionnistes, fascistes, antisémites etc... Il s'y trouve des médias effectivement situés à l'extrême-droite et dans le marais antisémite et négationniste. Il s'en trouve d'autres qui ont pour caractéristiques d'être très (trop ?) critiques envers les Etats-Unis et Israël, de tendances communistes ou encore coupables de diffuser les points de vue russes sur les événements d'Ukraine. Toutes choses certes peu convenables, mais faut-il crier « haro ! » ?

Cela me paraît relever de l'amalgame et du... confusionnisme. A quoi bon cette chasse de type policier aux esprits dérangeants ou dérangés ?

L'accusation de « conspirationnisme » est d'ailleurs étendue à tous ceux qui remettent en question les versions officielles d'événements comme le 11-Septembre ou le sens des récentes attaques terroristes dont l'Europe et les Juifs européens sont les cibles. On peut y

déceler des tendances au conspirationisme, mais qui peut faire la distinction entre cette tendance malade et la mise au jour de réels... complots, à supposer qu'il en existe parfois, oserais-je suggérer? Et sur quelle base peut-on s'ériger juge en la matière, et finalement criminaliser toute pensée (et toute investigation!) s'écartant de la doxa des grands journaux écrits et télévisés? Ne sommes-nous pas suffisamment avertis quant à la désinformation et aux mensonges que véhiculent les médias « officiels » pourtant absents de cette liste noire? Songeons d'ailleurs au nombre d'événements laissés sciemment dans l'obscurité, à l'instar de ces mystérieux tirs de snipers qui ont provoqué le « bain de sang » de Kiev le 20 février 2014, permettant le renversement de pouvoir du 22, au profit des « pro-occidentaux » ! Les enquêteurs ne se pressent pas au portillon! Pas plus qu'ils ne s'étendent sur les crimes de guerre pourtant dénoncés par une ONG américaine au dessus de tout soupçon!

Je m'étonne que, dans la dénonciation des excès de la propagande ne figurent pas, par exemple, les organes de propagande des États-Unis, de l'OTAN, de la Commission européenne, du gouvernement français ou d'Israël. Serait-ce pure distraction ?

Or, il se fait que cette « liste noire » , nullement suspecte d'être « inféodée au grand Capital » , émane de milieux antifascistes, d'extrême-gauche et libertaires. Et qu'elle met en cause des journalistes de gauche, ainsi qu'ATTAC et le Monde diplomatique. Non pas au travers d'une discussion argumentée, ce qui ne poserait aucun problème, mais au moyen d'injures et de procès d'intention. Cela devient du reste une furieuse habitude : l'insulte au lieu du débat. Serait-ce que l'ambiance générale soit quelque peu tendue?

Je ne suis pourtant pas insensible au fait que certains sites désignés dans cette liste propagent effectivement, à côté de contributions très valables, des propos ou des « invités » douteux, ce qui peut semer la confusion. Et que, dans le climat actuel, la responsabilité des éditeurs est très lourde à cet égard. Nous ne pouvons plus laisser passer des dérives telles que l'antisémitisme, le racisme, l'islamophobie, toute espèce d'incitation à la haine et à la guerre. Mais si nous sommes rigoureux sur ce plan, la liste des médias et des responsables politiques à mettre en cause risque d'être beaucoup plus longue... et de remonter beaucoup plus haut!

Le problème est donc bien réel. Mais faut-il procéder à l'amalgame, verser dans une sorte de « police de la pensée » ?

Ne s'agit-il pas d'intimidation ? Et si oui, au profit de quoi, de qui? En osant soulever cette dernière question, je me révèle sans doute... complotiste. J'assume.

Jean-Marie Chauvier

<http://www.parasite.antifa-net.fr/liste-non-exhaustive-des-sites-conspirationnistes-et-confusionnistes-version-2015/>

PS : Le magazine belgo-français « Le Vif-l'Express » (édition belge de l'Express) a publié lui aussi un dossier sur l'abominable « conspirationisme » mettant en cause plusieurs grands sites non conformistes en usant de la même pratique de l'amalgame.

De manière assez comique, le même magazine, dans cette même livraison, publiait des extraits des mémoires posthumes du célèbre journaliste Roger Aucq, avouant qu'il avait

travaillé (dûment rémunéré) pour les services secrets israéliens, le Mossad. Il serait intéressant de mettre à jour la liste probablement impressionnante de journalistes à double face qui jouent ce genre de jeu tout en dénonçant les « conspirationnistes »! Par ces temps de crise, on comprend qu'il faille parfois « arrondir ses fins de mois »!

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Jean-Marie Chauvier](#), Mondialisation.ca, 2015

Articles Par : [Jean-Marie Chauvier](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca